AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1463
FR0000030827-FS0641

5 juillet 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IGE+XAO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 juillet 2017, complété par un courrier reçu le 5 juillet 2017, la société anonyme IRDI Midi Pyrénées (18 place Dominique Martin Dupuy, Hôtel de Mazères, 31000 Toulouse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 juin 2017, le seuil de 10% des droits de vote de la société IGE+XAO et détenir 91 068 actions IGE+XAO représentant 182 136 droits de vote, soit 6,38% du capital et 9,99% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions IGE+XAO hors marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 1 427 800 actions représentant 1 823 565 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.